

22-08154 Soumissions abrasifs 0-1/4

Des soumissions ont été demandées à des propriétaires de gravières/sablières (sept au total) pour la fourniture d'abrasifs ;

Deux fournisseurs ont répondu à l'appel pour une quantité de 2000 tonnes, soient :

Noms Fournisseurs	La tonne	Redevances	Total avec taxes
Les Boisés Grande Fourche	11,95\$/tonne	0,61\$/tonne	28 881,72\$
Construction BML	25 \$/tonne	0,61\$/tonne	58 867,20\$

Sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyé par Carole Desbiens, il est résolu unanimement d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire, Les Boisés Grande Fourche, pour le montant de 28 881,72 taxes incluses.

22-08155 Soumission Sel à glace en vrac

Une soumission a été reçue pour la fourniture de sel de déglacage :

Sel Warwick128\$ la tonne.

Sur la proposition de Stéphanie Caron, appuyé par Claudia Beaulieu, il est résolu unanimement que 140 tonnes de déglacage soient achetées chez Sel Warwick au prix de 128\$ la tonne, le prix incluant la livraison pour un montant approximatif de 17 920\$ plus taxes

22-08156 Programmation TECO 2019-2023 Version 2

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECO) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyé par Jocelyn Pelletier, il est résolu unanimement que:

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version numéro 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qu'il lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;
- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version numéro2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

22-08157 Entente avec le comité des 50 ans et plus pour l'achat d'une partie de leur équipement

Considérant que la Municipalité souhaite faire la mise en commun des différents équipements entreposés dans l'édifice municipal au bénéfice de tous ;

Considérant qu'une partie de ses équipements appartient au comité des *50 ans et plus*;

Considérant les négociations entre l'administration municipale et M. Simoneau, représentant délégué par le comité pour l'achat et le transfert des équipements ;

Sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyé Jocelyn Pelletier, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata achète les équipements tel que déterminé dans le document d'entente des parties pour la somme de 1 100 \$. Cette somme sera prise à partir du poste budgétaire numéro 02-729-00-991.

22-08158 Entente avec le comité *Viellir c'est la vie* pour l'achat en totalité de leur équipement

Considérant que la municipalité souhaite faire la mise en commun des différents équipements entreposés dans l'édifice municipal au bénéfice de tous ;

Considérant que la totalité de ses équipements appartient au comité de *Viellir c'est la vie* ;

Considérant les négociations entre l'administration municipale et Madame Carole Desbiens, représentante déléguée par le comité, pour l'achat et le transfert des équipements ;

Sur la proposition de Stéphanie Caron, appuyé Claudia Beaulieu, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata achète tous les équipements tel que déterminé dans le document d'entente des parties pour la somme de 500 \$. Cette somme sera prise à partir du poste budgétaire numéro 02-729-00-991.

22-08159 Offre de service - Consultant pour le dossier d'une nouvelle caserne

Considérant que la municipalité procède actuellement à une analyse pour la mise en place d'un projet pour une nouvelle caserne ;

Considérant qu'un comité est actuellement formé et travail pour faire des recommandations en ce sens ;

Considérant que le dossier est complexe et nécessite un appui professionnel pour la phase préprojet ;

Considérant la proposition de services professionnels de la part d'Équipe Progressio pour un support concret dans la réflexion et la mise en place d'un programme détaillé pour la construction d'une nouvelle caserne ;

Considérant que le comité pour la future caserne a rencontré M. Jean-Michel Meilleur, de Progressio et que le comité a recommandé au conseil d'accepter cette personne ressource pour leur venir en aide dans différentes démarches.

Sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyé Jocelyn Pelletier, il est résolu unanimement d'accepter l'offre de service d'Équipe Progressio pour la somme de 5 940,30\$ plus taxes. Cette somme sera prise à partir du poste budgétaire numéro 02-130-00-410.

22-08160 Soumission # 855 Excavation S.M. - Modification rue Caron

Considérant la problématique causer par la réfection de la rue Caron et de la rue Jocelyn sur certaines propriétés, c'est-à-dire la création d'une pente rendant l'accès aux entrées de certaines propriétés difficiles et problématiques pour les véhicules ;

Considérant la soumission numéro 855 d'Excavation S.M. pour modifier la rue Caron sur 100 mètres linéaires pour rectifier la problématique ;

Sur la proposition de Stéphanie Caron, appuyé Carole Desbiens, il est résolu unanimement d'accepter la soumission numéro 855 d'Excavation S.M. pour le montant de 45 500 \$ plus taxes. Le montant sera pris à partir des surplus libres.

22-08161 Soumission # 856 Excavation S.M. – Bordures rue Landry et Jocelyn

Considérant la problématique causer par la réfection de la rue Caron et de la rue Jocelyn, c'est-à-dire le rétrécissement de la rue Landry causé par la mise en place de bordures, qui a pour effet d'empêcher les camions de déneigements de passer avec leur gratte.

Considérant la soumission numéro 856 d'Excavation S.M. proposant de modifier la largeur de la rue en démolissant les bordures en place et refaire de nouvelles bordures en reprenant une plus large superficie de la rue ;

Sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyé Nicholas Dubé, il est résolu unanimement d'accepter la soumission numéro 855 d'Excavation S.M. pour le montant de 7 000 \$ plus taxes. Le montant sera pris à partir des surplus libres.

22-08162 Autorisation pour l'installation d'une structure en aluminium avec toile pour recouvrir la scène Loac

Considérant que la scène *Loac* située dans le parc du 150^e accueille des artistes musicaux ainsi que d'autres types de spectacles durant la saison estivale ;

Considérant que présentement les spectacles ainsi que la scène et les équipements rattachés aux événements sont à la merci des intempéries ;

Considérant que pour remédier à la situation la CADL souhaite installer une toile sur structure en aluminium pour remédier à la situation et demande l'autorisation de la municipalité en ce sens ;

Sur la proposition de Jocelyn Pelletier, appuyé Stéphanie Caron, il est résolu unanimement d'autoriser la CADL et ses partenaires à procéder à l'installation d'une structure en aluminium avec toile afin de recouvrir la scène *Loac*. Les dépenses associées à ce projet sont à la charge de la CADL.

22-08163 Motion de félicitation pour le Festival Honéquestre

Il est résolu unanimement que le conseil municipal félicite le beau travail accompli par le comité du Festival Honéquestre ainsi que tous les bénévoles et les personnes qui ont travaillé d'arrache-pied pour donner une édition des plus électrisante ;

Le conseil tient à souligner et remercier les employés municipaux qui furent mandatés de donner un coup de main aux organisateurs ;

Sans la dévotion de tous et de chacun, un tel événement ne pourrait avoir lieu ;

Le festival a su faire rayonner notre communauté encore une fois durant ses quelques jours. Merci encore une fois, que la prochaine édition soit des plus mémorables aussi!

22-08164 Motion de félicitation pour les pompiers qui ont complété des formations

Il est résolu unanimement que le conseil municipal félicite nos pompiers volontaires qui ont terminé leur formation d'autopompe ;

Les pompiers en question sont :

1. Émile Ouellet;
2. Éric Bérubé;
3. Jonathan Bérubé;
4. Viateur Dubé;
5. Nicholas Dubé.

Merci à vous tous pour votre travail et votre implication. Vos services envers nos municipalités et nos citoyens sont des plus importants et des plus appréciés. Nous

allons continuer à encourager votre perfectionnement et nous sommes fiers de vous avoir sur notre équipe!

22-08165 Demande à la MRC pour la possibilité d'un service d'ingénierie

Considérant que beaucoup de municipalités dans la région du Témiscouata ont entamé ou prévoient entamer des projets d'envergures pour la construction d'infrastructures de tous genres ;

Considérant que pour accomplir ses projets, les municipalités doivent retenir les services de firmes d'ingénierie pour le montage de plan et devis et autres services ;

Considérant qu'il est parfois difficile de trouver et retenir les services de firme compétente et disponible, et que les coûts associés sont très dispendieux, une telle ressource pourrait venir en aide aux municipalités dans différentes démarches ;

Considérant que la MRC fait des démarches pour partager des ressources entre MRC il serait peut-être opportun d'en évaluer les possibilités.

Sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyé Carole Desbiens, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata souhaite demander à la MRC de Témiscouata la possibilité d'étudier l'embauche d'un ou de plusieurs ingénieurs afin d'offrir un service d'ingénierie aux municipalités pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets d'infrastructures.

22-08166 - Conteneurs de la RIDT - Matières organiques

Suite à une lettre reçue du Marché N. Bourgoïn et d'un commentaire également sur Facebook lors de la séance en direct.

Voici les demandes que le conseil souhaite présenter à la RIDT :

Considérant que les conteneurs des matières organiques n'ont pas été ramassés depuis près de 4 semaines;

Considérant que des odeurs fortes se dégagent de ses conteneurs quand ils ne sont pas ramassés toutes les semaines;

Considérant que les voisins se sont plaints aux propriétaires des fortes odeurs qui se dégagent des conteneurs;

Sur la proposition de Richard B. Dubé, appuyé Carole Desbiens, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata demande à la RIDT que des démarches soient faites auprès de la SÉMER que les conteneurs soient vidés toutes les semaines et qu'il respecte l'entente.

Que cette résolution soit remise à Claudia Beaulieu, représentante au conseil de la RIDT et qu'il en soit discuté en séance régulière.

22-08167 Période de questions

À 20 h 03 Andrée Dubé, mairesse, donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les sujets discutés sont, entre autres :

Le conseil municipal invite la population pour St-Ho en fête ce samedi 27 aout, l'accueil des nouveaux arrivants, de nouveaux bébés depuis 3 ans, il y aura jeux gonflables, démonstration par les pompiers ; dès 14 h. Si on a oublié des personnes, nous faire signe et une l'invitation leur sera envoyé.

- Recrutement de nouveaux pompiers;
- Quels étaient les points à l'ordre du jour pour la séance du 13 juillet;
- Pour donner suite aux travaux de la rue Caron, si les correctifs seront effectués ? Oui, selon les recommandations et suite aux rencontres de samedi dernier avec les propriétaires concernés;
- Les membres du conseil ont été félicité pour leur participation et implication lors du festival Honéquestre

- Remerciement à Marin Lebel pour la présentation du nouveau et de l'ancien conseil lors de l'inauguration du Festival Honéquestre
- Si la structure pour la scène au Parc du 150e sera plus haute que la fresque;
- Aurait-il fallu faire une demande de soumission sur le site SE@O pour le consultant engagé à sur projet de nouvelle caserne ? Non puisque c'est un montant en bas de 25 000\$

FERMETURE DE LA RÉUNION

Sur la proposition de Stéphanie Caron, appuyée par Claudia Beaulieu, la réunion est maintenant fermée. Il est 20 h 15, Andrée Dubé, mairesse lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Andrée Dubé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Andrée Dubé, mairesse

Josée Chouinard, directrice générale adjointe